

Numéro et titre de la session : Session 3 : Les structures intermédiaires comme pivots de la transition : conseil, système participatif de garantie et financement

Prénom et NOM du ou des intervenant(s) : Christophe RIGOURD

Titre de l'intervention : Le conseil agricole pour accompagner les transitions agroécologiques : état des lieux et pistes pour renouveler le conseil Agricole

Présentation du ou des intervenant(s) : Consultant associé à l'Iram. Contribue au projet ACOTAF sur le conseil en agroécologie, accompagne la réforme du conseil Agricole au Niger depuis 2016

Résumé de l'intervention : Le projet ACOTAF s'intéresse au conseil Agricole pour accompagner les transitions agroécologiques en Afrique de l'Ouest. Un état des lieux a permis de répondre aux questions suivantes : Où en est l'agroécologie en Afrique de l'Ouest ? Quels sont les besoins de transitions agroécologiques selon les filières ? Où en est le conseil Agricole ? Comment accompagne-t-il ces transitions agroécologiques ? Quels sont les leviers possibles pour que le conseil Agricole accompagne mieux ces transitions ?

L'Afrique de l'Ouest dispose de grands systèmes agroécologiques. Les enjeux / besoins de transitions sont très différents selon les pays (e.g. Niger Vs Côte d'Ivoire) et selon les filières / systèmes de production (4 grands profils identifiés, exemple plus précis sur le riz). Il n'y a pas consensus sur ces besoins de transitions.

Le conseil Agricole accompagne mal ces transitions. D'une part, le conseil Agricole est dominé par la vulgarisation technique de thèmes isolés à la parcelle / au troupeau (nb : chaque terme souligné sera abordé) ; les femmes sont peu touchées ; la compréhension de l'agroécologie est très partielle ; etc. D'autre part il faut aussi nuancer : les dispositifs OP/ONG sont plus sensibles ; des démarches (e.g. les champs écoles paysans) sont plus sensibles ; les principes techniques sont plus abordés, etc.

Les causes sont à rechercher au niveau des dispositifs de conseil et des fonctions support du conseil.

Des leviers d'ordre macro, méso et micro existent pour agroécologiser le conseil Agricole. Les leviers macro sont au niveau des politiques publiques, des marchés et du mouvement social. Les leviers méso sont au niveau des fonctions support (e.g. rendre la gouvernance du conseil plus décentralisée et participative). Les leviers micro concernent les dispositifs de conseil (e.g. appuyer les dispositifs paysans de conseil qui sont les plus sensibles à l'agroécologie et les plus efficaces, cibler plus et mieux les femmes), les contraintes des paysans (surtout main d'œuvre et revenus) et les autres services agricoles.

Mots clés : Conseil agricole / SNCA (système national de conseil agricole) / Sensibilité à l'agroécologie / enjeux de transitions